

INFORMATION PRESSE

Poitiers, le 3 octobre 2019

« Vélo & territoires » : la Nouvelle-Aquitaine se mobilise !

Atteindre 9 % de part modale en 2024 : tel est l'objectif fixé par le Gouvernement pour promouvoir et développer la pratique du vélo. L'ADEME s'est inscrite dans cette dynamique en lançant en octobre 2018 un appel à projets intitulé « Vélo & Territoires » qui vise à inciter les territoires les moins denses à s'investir sur le développement des mobilités actives. Cet appel à projets s'articulait autour de trois axes :

- financer des études en vue de construire des stratégies de développement d'aménagements cyclables ;
- financer l'émergence de services vélos et la mise en œuvre de services innovants ;
- financer l'ingénierie territoriale permettant de mettre en œuvre des politiques cyclables.

Sur les 227 territoires retenus par cet appel à projets national, **24 se situent en Nouvelle-Aquitaine** (carte jointe).

Souhaitant créer une « communauté vélo » à l'échelle régionale, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine réunira l'ensemble des collectivités lauréates (élus et techniciens) lors d'une journée d'étude afin de partager leurs expériences et de programmer des actions communes. Cette réunion, **ouverte à la presse**, se déroulera :

Jeudi 10 à 10h00

Golden Tulip Bordeaux Euratlantique

13 rue des Gamins à Bordeaux

<https://bordeaux-euratlantique.goldentulip.com/>

En complément, un second appel à projets porté par le Ministère en charge des mobilités, intitulé « Fonds mobilités actives – continuités cyclables » a retenu 10 projets d'aménagement en Nouvelle-Aquitaine :

- Communauté d'agglomération de La Rochelle (17)
- Ville de La Rochelle (17)
- Ville de La Souterraine (23)
- Bordeaux Métropole (33)
- Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Nord (33)
- Communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Sud (33)
- Communauté d'agglomération d'Agen (47)
- Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées
- Communauté urbaine du Grand Poitiers (86)

